

L'INPI a détecté une pièce justificative
et a procédé à son retrait dans le document.

VIGIER TRAVAUX SERVICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 EUROS
Siège Social : 16 rue Edmond Michelet
24800 THIVIERS

RCS PERIGUEUX : 529 176 612

-

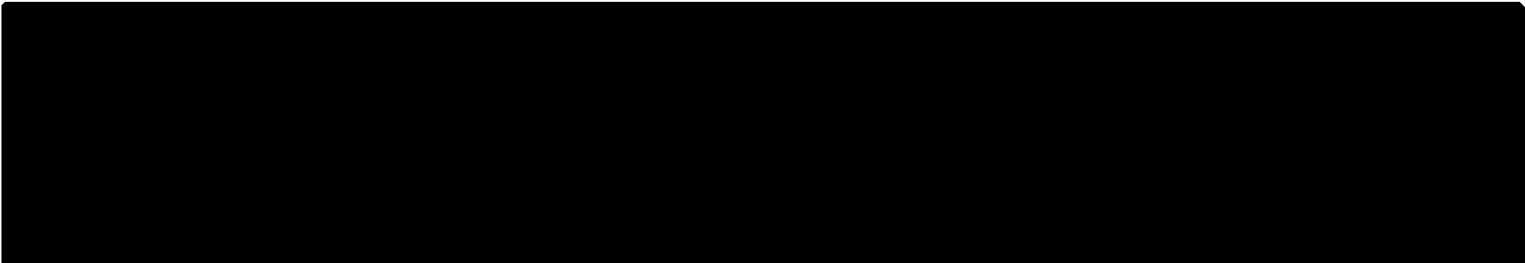
RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
VIGIER TRAVAUX SERVICE**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE,

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE



A l'Associé Unique,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même Code par décision de l'Associé Unique en date du 3 septembre 2025, j'ai établi le présent rapport afin :

- De vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I. EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE

La société VIGIER TRAVAUX SERVICE est une société à responsabilité limitée, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 16 rue Edmond Michelet 24800 THIVIERS et dont l'objet social consiste principalement en :

« La réalisation de tous types de travaux en rapport avec le secteur du bâtiment quel que soit le corps d'état, L'activité de maître d'œuvre et de contractant général. »

La transformation proposée est faite sur la base des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2024.

II. CONDITIONS DE LA TRANSFORMATION

La transformation envisagée s'effectuera sans création d'un être moral nouveau et sans changement ni dans son actif ni dans son passif.

III. VERIFICATIONS EFFECTUEES

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

11, Avenue des Eglantiers - 24660 Coulounieix - Chamiers
Tél : 05 53 35 91 03 - FAX : 05 53 35 35 73 - PORTABLE : 06 03 85 83 85

e-mail : cabinet.gourgousse@wanadoo.fr

La synthèse de cette analyse est la suivante :

J'estime que la situation financière de la société avec des capitaux propres à hauteur de 126 805 euros au 30 septembre 2024 et une trésorerie positive est saine.

De plus, la gestion de l'entreprise est correctement maîtrisée au regard des principaux ratios d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté :

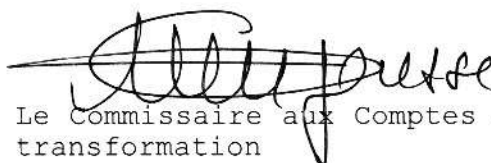
- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

IV. CONCLUSIONS

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et j'ai constaté qu'aucun avantage particulier n'a été consenti.

Sur la base de mes travaux, j'atteste, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Coulounieix Chamiers,
Le 24 septembre 2025



Le Commissaire aux Comptes et à la
transformation
Marie-Claire GOURGOUSSE